



Application de la garantie légale

Par **DwKr**, le **18/10/2008** à **14:04**

Bonjour à tous,rnrnVoilà, j'ai fait l'achat d'un ordinateur portable en mai 2007 dans une enseigne Darty. Il y a 2 semaines, en rentrant du travail j'allume mon pc et la rien ne s'affiche à l'écran, j'essais de me dépanner mais il semblerait que la panne soit matérielle.rnrnJe recherche sur divers forum d'ou peut provenir la panne et je tombe sur une page officielle ou sont répertoriées diverses références et numéro de série de portables qui sont reconnus defectueux et donc non conformes avec une liste des symptomes de pannes. Je vois bien mon type de pc DV93XX mais mon numéro de série n'est pas dans la liste. Les ordinateurs dont le numéro de série figure dans la liste bénéficient d'une année de garantie supplémentaire.rnrnJe prend donc contact dans un premier temps avec HP qui est le constructeur de mon pc portable, explique donc la panne, on me dit oui c'est un problème courant sur ces ordinateurs, il faut remplacer la carte mère, mais le votre ne peut pas bénéficier d'une réparation gratuite, il va falloir déboursier 438€ . Les problèmes sont pourtant les mêmes que sur les séries listées.rnrnAprès plusieurs tentatives sans succès je me rabbat sur mon revendeur Darty, celui ci apres une discussion téléphonique avec un de ses responsables prend en charge mon appareil pour voir ce qu'il peut faire pour moi. Après 3 jours d'attente un technicien m'appel et me ressort les explications de HP et un devis de 408€ .rnrnAfin de régler ce litige et de retrouver un bien propre à l'usage auquel il est destiné quels sont mes recours pour faire appliquer L'article L211-15 (inséré par Ordonnance n° 2005-136 du 17 février 2005 art. 1 Journal Officiel du 18 février 2005) rnrnLa durée de cette garantie est elle réellement de deux ans par directive européenne ?rnrnJ'espère que vous pourrez m'aider dans ma quête, car je n'ai pas envie de mettre mon portable à la poubelle, qui m'a couté quand meme 1169€ à l'époque (1 an et 4 mois)rnrnCordialementrnrnFabrice Moisson